



INSTITUT POUR LA PRÉVENTION
DES VULNÉRABILITÉS
LIÉES À LA SANTÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 21 octobre 2024

Création de l'Institut des vulnérabilités : innover pour une prise en charge globale et personnalisée

En France, 20 millions de personnes vivent avec une pathologie chronique, 4 millions avec un cancer et des milliers portent les séquelles d'un accident traumatique. Ces situations de vulnérabilité constituent un véritable angle mort des politiques publiques. L'Institut pour la prévention des vulnérabilités liées à la santé a été créé pour repenser le système de soins en proposant des solutions concrètes et globales à travers une approche pluridisciplinaire.

Les progrès de la médecine sont considérables et permettent de guérir ou retarder des maladies auparavant incurables. Ils révèlent toutefois des vulnérabilités comme le handicap secondaire, la dépendance ou la perte d'autonomie. Bien que la santé s'améliore, des fragilités physiques (douleur post-opératoire, etc.), psychologiques (dépression, syndrome post-traumatique, etc.), sociales (précarité, communication altérée, etc.) et environnementales (habitat inadapté, etc.) peuvent surgir. Ces réalités ne sont pas, ou peu, accompagnées.

L'Institut est créé pour relever ces défis, avec et pour les patients, autour de 4 piliers :

- **Observation** des situations de vulnérabilité pour améliorer la qualité de vie des personnes
- **Recherche** scientifique pour mieux comprendre et analyser les vulnérabilités
- **Formation** des professionnels de santé, des aidants et des représentants des patients et des usagers à l'approche des vulnérabilités liées à la santé
- **Accompagnement clinique** pour une prise en charge pluridisciplinaire : intégration des facteurs physiques, psychologiques, sociaux et environnementaux ; implication du patient dans un parcours de soins personnalisé

L'Institut engage 3 actions majeures :

- **Création d'un observatoire des vulnérabilités liées à la santé** : classification et quantification des situations, recueil et analyse de données (2024-2026)
- **Lancement d'une expérimentation clinique** associant des patients experts et une pluralité de compétences professionnelles : évaluation des vulnérabilités, consultation pluridisciplinaire, accompagnement personnalisé (2025 à 2028)
- **Mise en place d'un fonds de recherche interdisciplinaire** via une dynamique de *fundraising* : connaître, décrire et comprendre les situations de vulnérabilité pour aider les personnes et leurs proches (dès 2025)

Gouvernance et avenir - L'Institut est présidé par le **Pr Régis Aubry**, Professeur de médecine à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté et membre du Comité Consultatif National d'Éthique. Créé sous le statut d'association, l'Institut actuel préfigure l'**Institut des vulnérabilités** qui a vocation à se transformer en IHU pour regrouper les activités de recherche, de soin et d'enseignement ou en Fondation pour mettre en place des actions ambitieuses et développer un fond dédié à la recherche.

Soutiens et partenaires - Créé en 2022 grâce aux soutiens de la fondation Rothschild et du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, puis de l'ARS Bourgogne-France-Comté et de la Fondation de l'Avenir, l'Institut travaille en collaboration étroite avec France Assos Santé et bénéficie de l'appui de nombreux organismes régionaux et nationaux.

Pour en savoir plus, consultez le dossier de presse.

Contact presse : Agathe Lobet | agathe.lobet@conseil.care | 06 26 28 69 66